

Organisation Fédérale des  
Ingénieurs,  
Cadres et Techniciens CGT  
(OFICT-CGT)  
263 rue de Paris - Case 543  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 55 82 88.85  
Fax : 01 48 51 62 50  
ofict.equipement@cgt.fr  
<https://syndicoop.fr/ofict/>

## #3 - L'encadrement : en responsabilité pour lutter contre le sexisme, et les violences sexuelles

Certain.es nient encore l'existence de **discriminations de genre**. D'autres les relativisent avec d'autres discriminations auxquelles il conviendrait de mieux s'attaquer.

Pourtant, beaucoup témoignent des **difficultés à faire face à un sexisme masqué** sous couvert de la plaisanterie ou toléré au sein du collectif de travail.

Peu osent **réagir face aux remarques sexistes** même si la désignation de ces comportements est plutôt bien admise.

Il est encore **trop rare** que les auteurs d'agissements sexistes et sexuels soient sanctionnés.



CECI N'EST PAS UNE DÉLICATE, ATTENTION : C'EST UNE HUMILIATION.

[La CGT agit pour la ratification de la convention de l'Organisation Internationale du Travail contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail.](#)

L'employeur doit assumer **toutes ses responsabilités** pour **prévenir, sanctionner** les violences sexistes et sexuelles, et pour **accompagner les victimes**.

Dès le **témoignage de faits**, la chaîne médico-sociale et hiérarchique doit être mobilisée et l'auteur présumé des faits **doit être éloigné du collectif de travail**. La victime doit bénéficier de la **protection fonctionnelle** et de la **reconnaissance de l'accident de service**.

### Pour demain :

- Gagnons une obligation de formation de la chaîne managériale et médico-sociale sur la prise en charge des situations, sur l'application des textes législatifs et réglementaires concernant tant la protection de la santé que l'application des sanctions pour les auteurs des faits.
- Gagnons le statut de témoin assisté ou représenté lors des CAP disciplinaires.
- Gagnons la mise en place de référent.es violence représentant les personnels dans les CHSCT-M et CHSCT locaux

### Dès aujourd'hui, en tant qu'encadrant.e,

- Je m'informe sur mes responsabilités notamment en matière de protection de la santé des personnels de mon équipe
- Je m'informe et je me forme pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au sein de mon équipe
- Je bannis tout comportement ou environnement sexiste
- Je prends les mesures pour éloigner l'auteur des faits présumé du collectif de travail,
- Je reconnais et j'accompagne la victime.

#### VIOLENTOMÈTRE

Vos remarques, vos critiques constructives sont acceptées	01	VOTRE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EST SAIN
Vos ambitions, vos demandes de promotions sont prises en compte autant que celles de vos collègues masculins	02	
On a confiance en vous, on ne doute pas de vos capacités, on vous laisse de l'autonomie	03	
Vos collègues vous félicitent quand vous réussissez un projet	04	
Un collègue a exprimé son envie de vous voir après le travail et a respecté votre refus	05	VOTRE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EST SEXISTE ET HOSTILE
Un collègue ou supérieur hiérarchique commente régulièrement votre apparence : vêtements, maquillage...	06	
Il vous coupe la parole de manière systématique en public	07	
Il se moque régulièrement de votre distraction, de votre côté tête en l'air : si « féminin »	08	
Il a un avis sur tout et remet systématiquement le vôtre en question	09	
Il pose des questions indiscrètes sur votre vie privée, insiste auprès de collègues si vous ne répondez pas	10	
Il fait des blagues sexistes régulièrement et vous traite de blonde quand vous faites une erreur	11	
Il parle de sa vie sexuelle alors que vous ne lui demandez rien	12	
Il insiste pour vous raccompagner chez vous et montre son mécontentement après votre refus. Depuis, vous partez plus tôt	13	VOUS SUBISSEZ DU HARCELEMENT SEXUEL
Il cherche à se retrouver seul avec vous, s'impose physiquement pour vous bloquer un accès	14	
Il affiche des images à caractère pornographique sur son poste de travail visible par tous et toutes	15	
Il fait des remarques sur votre corps, regarde votre poitrine, vos fesses et ne s'en cache pas	16	AGRESSIONS SEXUELLES
Il vous envoie des SMS ou mails sexuels alors que vous n'avez pas consenti à ce jeu	17	
Il demande un acte sexuel, insiste après votre refus ou absence de réponse	18	
Il a des propos humiliants, hostiles depuis votre refus puis s'excuse et regrette d'avoir été offensant	19	VOUS
Il sabote votre travail et menace d'informer vos supérieurs de votre manque de professionnalisme si vous ne cédez pas	20	
Plaquée contre un mur, il vous a embrassée par surprise	21	
Il a touché vos seins, vos fesses, votre sexe ou vos cuisses sans votre consentement	22	VOUS
Il vous a forcée à faire une fellation	23	